

En raison d'une forte augmentation des demandes, le délai pour l'obtention d'un rendez-vous pour un titre d'identité est rallongé. À cela s'ajoutent certains problèmes techniques avec la borne biométrique de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).



## ALLONGEMENT TEMPORAIRE DES DÉLAIS

Comme d'autres villes limitrophes, la ville de Sceaux connaît actuellement un très fort afflux de demandes de rendez-vous pour obtenir un titre d'identité, notamment à la suite de la reprise des voyages internationaux.

À cette forte demande s'ajoutent d'importants dysfonctionnements au sein du logiciel de l'ANTS qui délivre les titres d'identité, dans le cadre du déploiement de la nouvelle carte nationale d'identité électronique.

Le délai pour l'obtention d'un rendez-vous est donc impacté par l'accroissement de la demande.

Aussi, les usagers sont encouragés à anticiper leur demande pour obtenir une carte d'identité ou un passeport leur permettant de voyager à l'étranger dans les prochains mois.

## EFFECTUEZ DÈS MAINTENANT VOTRE DÉMARCHE

Pour rappel, le traitement des demandes se fait uniquement sur rendez-vous. Aucune exception ne sera accordée quel que soit le motif.

Afin de réserver les rendez-vous en priorité aux usagers qui en ont le plus besoin, nous vous remercions de tenir compte des éléments suivants :

- ▶ Si votre titre est encore valable plusieurs mois, son renouvellement peut attendre.
- ▶ La modification de son nom d'usage ou de son adresse sur son titre d'identité n'est pas obligatoire.
- ▶ Le renouvellement de sa carte nationale d'identité à l'ancien format n'est pas obligatoire tant qu'elle est encore valide.
- ▶ Les cartes d'identité délivrées entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013 à des personnes majeures voient leur durée de validité automatiquement prolongée de 5 ans (15 ans au total), sans que cela ne figure dessus.

Pensez à revenir [consulter notre site](#), de nouveaux créneaux de rendez-vous sont régulièrement libérés.

Si vous ne pouvez pas honorer votre rendez-vous, vous devez l'annuler pour permettre à d'autres usagers d'en bénéficier.

## NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

Une nouvelle carte nationale d'identité électronique est entrée en vigueur depuis l'été 2021. De la taille d'une carte bancaire, cette nouvelle carte contient une puce électronique hautement sécurisée.

Son déploiement progressif s'est accompagné de problèmes techniques depuis quelques semaines. Ces incidents, associés à une très forte demande, ont provoqué un allongement temporaire des délais d'obtention des titres d'identité.

## DOIS-JE RENOUELER MA CARTE D'IDENTITÉ À L'ANCIEN FORMAT ?

Il n'est pas nécessaire de renouveler sa carte nationale d'identité si elle est encore valide.

En revanche, plus aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne sera délivrée.

À partir de 2031, il ne sera plus possible de voyager dans l'espace européen avec l'ancienne carte.

## COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

Pour demander une carte d'identité ou un passeport, les pièces justificatives à fournir dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, perte ou vol.

> [Découvrez comment effectuer votre pré-demande en ligne, prendre rendez-vous et constituer votre dossier.](#)



**MAIRIE DE SCEAUX**  
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN  
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA

## LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

**HORAIRES D'OUVERTURE** : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.